



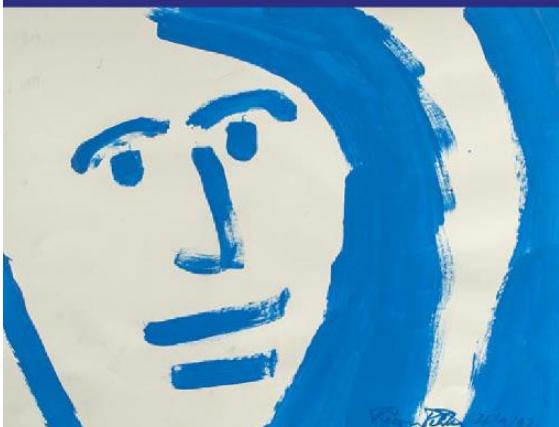
INVITATION

Action Autonomie *le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal*
vous invite à une activité portant sur ce qu'il faut connaître sur le

Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026

S'UNIR POUR
UN MIEUX-ÊTRE
COLLECTIF

PLAN D'ACTION INTERMINISTÉRIEL
EN SANTÉ MENTALE 2022-2026



Le nouveau plan d'action a été rendu public en janvier par le ministre Lionel Carmant. Il contient des actions et des orientations qui guideront le développement des services en santé mentale au cours des prochaines années.

Le plan contient des éléments positifs, notamment quant au financement à la mission des organismes communautaire et à la prise en compte de la parole collective des personnes utilisant les services.

Il est, par contre, trop timide sur plusieurs questions dont celles de la primauté de la personne et du respect des droits.

Cette présentation fera un tour d'horizon des sept volets et 43 actions contenus dans le plan en insistant sur leurs retombées pour les personnes utilisatrices des services en santé mentale.

Mercredi – 6 avril 2022 – 13h30

Ouverture du Zoom à 13h

INSCRIPTION

Merci de vous inscrire

par courriel : lecollectif@actionautonomie.qc.ca
ou téléphone : 514 525-5060

Accès ZOOM

Ordi : <https://us06web.zoom.us/j/7235303565>

Téléphone : 438 809 7799

Identification (ID) de la réunion : 723 530 3565